

## COMPTE-RENDU

### Réunion d'information sur le projet de création d'un double sens cyclable et de requalification des carrefours des rues Tivoli/Rivière/Laseppe/Arsenal

Mardi 12 octobre 2021, Salle des fêtes Bordeaux Grand-parc

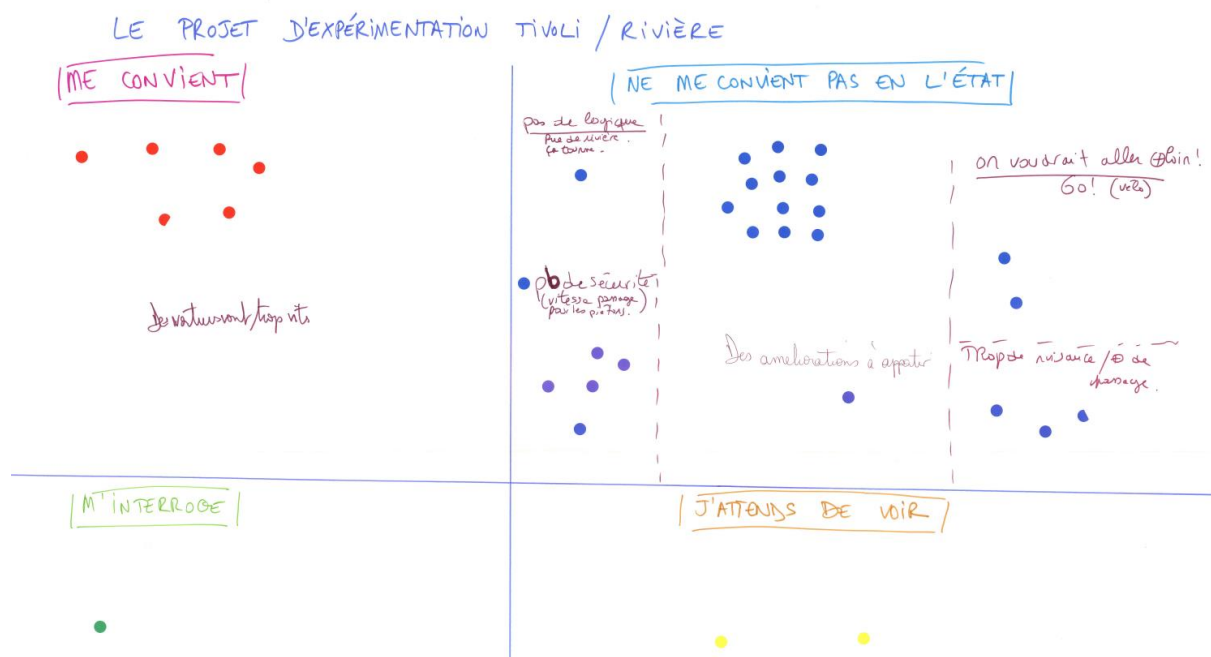


Etaient présents :

- 100 habitants
- Bernard Blanc, Maire-adjoint du quartier Chartrons, Grand Parc, Jardin Public
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué auprès de Didier Jeanjean pour la voirie, la mobilité, l'accessibilité et le stationnement
- Tiphaine Ardouin, Conseillère municipale déléguée pour les relations internes et éthiques
- Marie-Julie Poulat, Conseillère municipale déléguée pour la participation, de l'engagement citoyen et des relations avec les instances de concertation et les quartiers
- Catherine Benevent, Louis Gauthé, Justine Morel, Direction du développement et de l'aménagement, Pôle territorial de Bordeaux

- Guillaume Mangane, Mairie de quartier Chartrons Grand-Parc Jardin Public
- Véronique Augé, Stéphanie Goudy-Crouail, Assistantes de Bernard Blanc
- Camille Uri, Cabinet du Maire
- Alexandra Mazeau, Christine Le Pape Martin, Pauline Legardien, Oriane Lefeuvre, Isabelle Burssens, Mission démocratie permanente

## ACCUEIL ET RECUEIL DE L'ETAT D'ESPRIT DES PARTICIPANTS



## INTRODUCTION DE BERNARD BLANC

Bernard Blanc remercie les habitants pour leur présence à cette réunion sur le projet de création d'un double sens cyclable et de requalification des carrefours des rues Tivoli/Rivière/Laseppe/Arsenal.

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION

- Trois objectifs de la réunion :
  - Présenter les raisons/motivations de ce nouvel aménagement
  - Présenter le détail des aménagements
  - Recueillir les premiers retours des habitant.e.s et usager.e.s
- Organisation de ce temps d'échanges :
  - Trois ateliers de 20 mn
    - Un.e élu.e, un.e technicien.ne, une facilitatrice
  - Trois thématiques proposées (végétalisation, sens de circulation et mobilité, vie de quartier)
  - L'ensemble des participant.e.s abordera les trois thématiques

## IDEES RECUES

- Réduire la place de la voiture en ville ne constitue pas un risque économique, au contraire il favorise le commerce de proximité

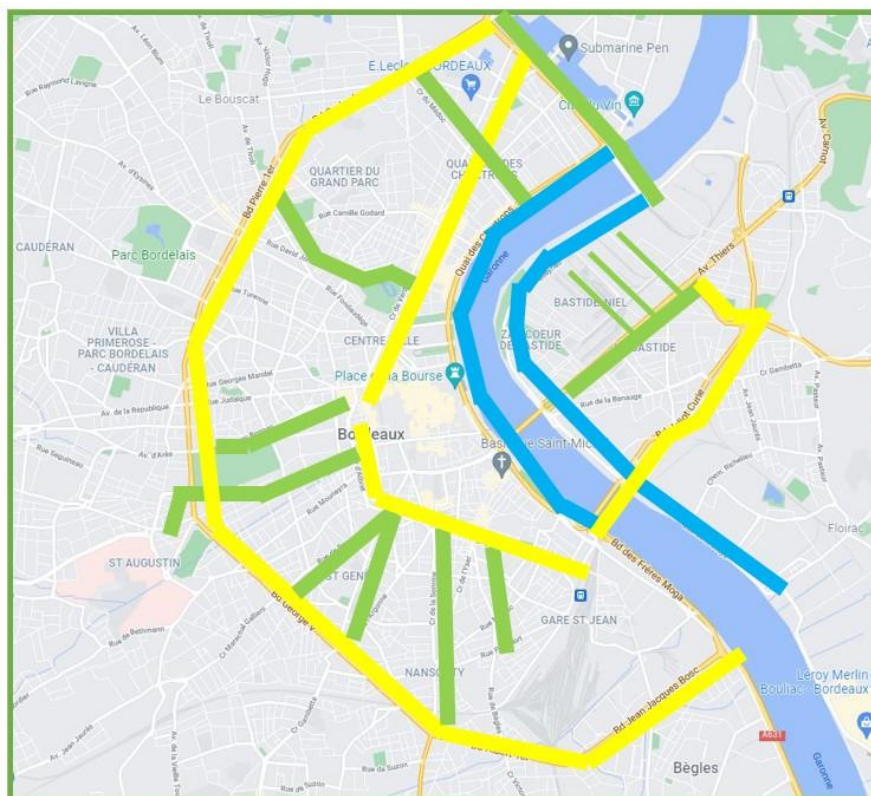
- > Exemple cité : Part modale de la voiture à Londres, capitale économique : 10%
- Réduire la place de la voiture en ville n'entraîne pas, à terme, un risque de congestion au contraire il fait diminuer le trafic
  - > Exemple cité : le pourcentage de report modal vers le vélo :
    - 15% (depuis 2019)
    - 8,3% (depuis 2020)
- Créer une voie de plus n'améliore pas la fluidité du trafic
  - > Exemple cité : La Katy Freeway à Houston, considéré comme un cas d'école. La largeur de la route atteint 26 bandes de circulation par endroit et reste toujours congestionnée

## ROLE DE LA VILLE DE BORDEAUX EN FAVEUR DES MOBILITES NON POLLUANTES : santé des habitants, confort des espaces publics, des déplacements plus agréables

Premiers résultats obtenus sur les boulevards suite à l'aménagement des couloirs bus vélos :

- nette hausse du report modal : 15% des cyclistes sont nouveaux.
- baisse franche du nombre de voitures : 100 à 200 véhicules/heure de pointe en moins.
- augmentation faible du temps de parcours : + 7 min sur 43 de Latule au pont S. Veil
- diminution importante de la pollution au dioxyde d'azote

## STRATEGIE GLOBALE EN MATIERE DE CIRCULATION : relier les boulevards aux cours et s'inscrire dans le Plan Vélo



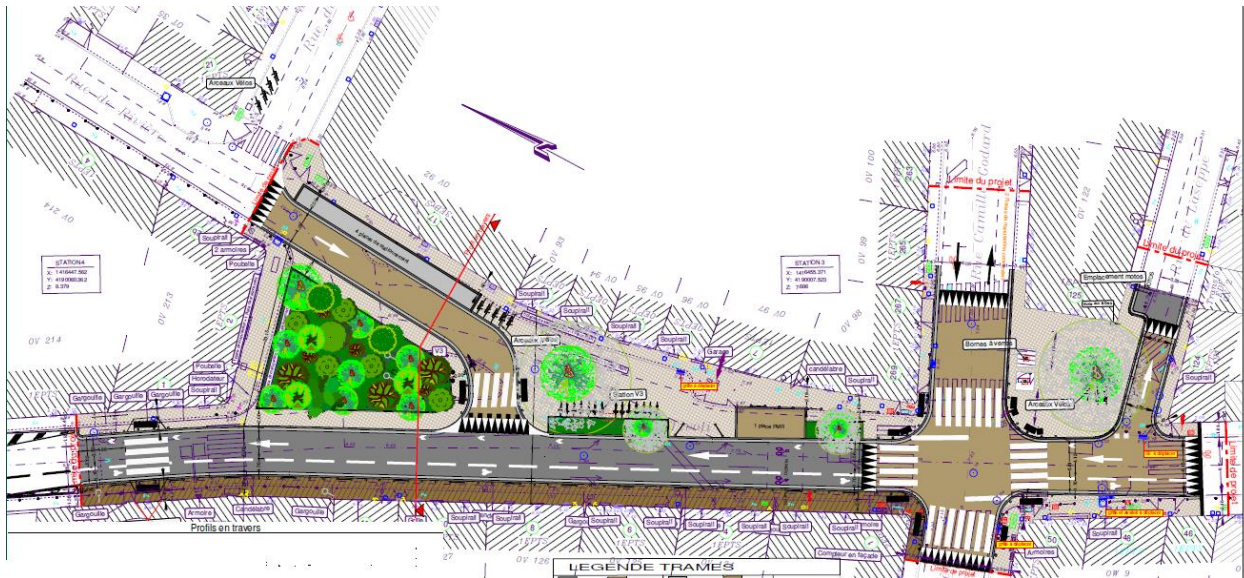
## UNE METHODE : L'URBANISME PRAGMATIQUE

- > rapide
- > peu coûteux
- > réversible

## PRESENTATION DE L'EXPERIMENTATION

- Mise en place des aménagements testés : le 8 juillet 2021
- Comptages : mai / septembre 2021
- Mise en place d'un questionnaire pour recueil des avis sur l'expérimentation sur [participation.bordeaux.fr](http://participation.bordeaux.fr) et en version papier à la mairie de quartier
- Bilan de l'expérimentation : décembre 2021
- Travaux réseaux : renouvellement, dévoiement sur le périmètre du projet
- Travaux voirie : 2<sup>nd</sup> semestre 2022





## ECHANGES AVEC LES HABITANTS

### ATELIER VEGETALISATION

Le projet vise à favoriser l'infiltration des eaux de pluie pour éviter les inondations. 400 m<sup>2</sup> seront désimperméabilisés et végétalisés. Un arbre majeur verra le jour devant chez Anton. Un cheminement piéton sera aménagé avec des arbres, des strates basses et des espaces de pleine terre. L'idée est de créer un corridor vert qui doit permettre de relayer les différentes zones de biodiversité. Un travail sur les essences et le mobilier urbain sera mené avec les habitants. La place dédiée aux piétons passera de 26% à 47%.

- Ne peut-on envisager d'autres équipements dont on puisse profiter même en hiver, style pergola ?

Didier Jeanjean : La place ne sera pas aménagée comme un parc, il en existe un à proximité. Le projet consiste à végétaliser la place pour créer un îlot de fraîcheur, véritable climatiseur naturel, et à installer un banc.

- Quand je vois ce projet, je respire, c'est très bien. Voir des arbres me fait plaisir car Bordeaux est terne.
- J'aime la végétation sur les maisons mais il faut l'entretenir. C'est au particulier de le faire.
- Côté revêtement du sol, avez-vous prévu un revêtement alvéolé ?

Justine Morel : Les pavés enherbés sont testés, mais ils conviennent pour des espaces hors cheminement ce qui n'est pas le cas dans la configuration du projet. Actuellement, la cale bordelaise est utilisée.

- Combien de temps dureront les travaux ?

Justine Morel : De 8 à 12 mois, hors travaux de réseaux.

- Des plantes en pot seraient-elles envisageables ?

Didier Jeanjean : Les plantes en pot ne sont pas toujours une solution, elles coûtent chères en entretien. Si vous souhaitez végétaliser devant chez vous, vous pouvez demander un permis de végétaliser auprès de votre mairie de quartier.

- Allez-vous supprimer le récupérateur de vêtements ?

Justine Morel : Il va simplement être déplacé côté rue Camille Godard.

- Existe-t-il des contraintes réseaux sur le triangle vert ? Pourrait-on le décaler ?

Justine Morel : Il existe des contraintes qui font que l'îlot ne peut être décalé. Il faut tenir compte de la contrainte liée à la giration des camions de pompiers et prendre en

compte les recommandations émises par le SDIS 33 et des obligations en matière de sécurité incendie.

- On crée ici un grand espace végétal alors que l'on a le parc Rivière à proximité. Didier Jeanjean : Le parc Rivière est un parc d'agrément mais pour y accéder en plein été, vous êtes au soleil. L'objectif de la municipalité est de créer, à chaque fois qu'elle le peut, une trame verte, un corridor écologique qui permet de relier les parcs. Dès que l'on végétalise un espace, la biodiversité revient. Dans le projet, les espaces sont rééquilibrés et les trottoirs augmentés.

- La Clinique Tivoli a fait abattre beaucoup d'arbres. Dans notre secteur, les trottoirs sont étroits.

Didier Jeanjean : Le projet va permettre de doubler l'espace dédié aux cheminements piétons, ils seront plus larges. C'est un gain de sécurité.

Concernant les arbres de la clinique Tivoli, ils sont sur un domaine privé. La ville de Bordeaux a considérablement amélioré son Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui aura vocation à préserver le patrimoine arboré existant dans les projets.

Justine Morel : Le projet va permettre une mise aux normes PMR, c'est-à-dire pour les personnes à mobilité réduite.

Didier Jeanjean : De nouveaux passages piétons vont être créés.

- J'entends que vous souhaitez mettre plusieurs arbres mais ils vont masquer l'entrée d'un bel immeuble. Vous voulez planter des arbres sur le bord de la route, vous condamnez ici la possibilité de faire une piste cyclable.

Justine Morel : Concernant la plantation d'arbres à cet endroit, le travail est effectué aux côtés de l'Architecte des Bâtiments de France. La façade ne sera pas masquée. Une végétalisation est prévue mais avec des végétaux adaptés.

- On privilégie la nature mais on est dans un secteur assez vert, pas loin du parc Bordelais ! Pourquoi privilégier ces 400 m<sup>2</sup> par rapport aux bandes cyclables qui pourraient être créées ? Dans ce projet, était-il indispensable d'avoir ces 400 m<sup>2</sup> de verdure ?

Didier Jeanjean : Ce n'est pas une priorité qui en enlève une autre. Cette forêt ne contraint pas les pistes cyclables autour de la place. On crée un contresens cyclable. On a noté qu'il serait à augmenter. A l'échelle de la ville, la municipalité cherche à créer des corridors écologiques qui relient un parc à un autre. Ainsi, on aide à lutter contre l'effondrement de la biodiversité.

- Connaissez-vous les essences qui seront plantées ? Un travail serait peut-être à conduire avec le syndic de la résidence Tivoli afin que les arbres qui débordent sur l'espace public ne soient pas coupés ?

Didier Jeanjean : Effectivement, vous pouvez interpellier le syndic mais il faut s'assurer qu'ils ne présentent pas de risque mécanique.

Justine Lorel : Les essences n'ont pas encore été choisies. Le service des espaces verts de Bordeaux Métropole travaille avec des essences locales mais pas uniquement. En effet, en raison des changements climatiques, il est souhaité de panacher les essences et de ne pas mettre plus de 50% d'une même essence. Comme essence, on peut trouver le magnolia mais les fruitiers sont également envisageables. Côté couleur, on peut travailler avec plusieurs sortes d'érables. On peut mettre également des touches forales.

## **ATELIER MOBILITES**

- Il serait intéressant d'installer des bornes pour les véhicules électriques, pourquoi pas sur la placette devant le Parc Rivière ?

Didier Jeanjean : Les bornes électriques ne sont pas prévues dans le projet mais on peut y réfléchir dans un second temps.

- Il faut prévoir des arrêts minute pour la boulangerie.

Didier Jeanjean : Des arrêts minute sont prévus sur la rue Camille Godard.

- Pourquoi ne pas mettre les bandes cyclables ailleurs ? Pourquoi ne pas créer une piste cyclable sécurisée ?

Justine Morel : Il est possible de créer une piste sécurisée au niveau du carrefour mais on ne pourrait pas la poursuivre au-delà sur la route ou alors il faudrait supprimer l'inégalité du stationnement de la rue Tivoli. La bande cycle d'1m70 apporte un certain confort.

Habitant : Une bande cyclable n'est pas à la hauteur

Justine Morel : L'installation de séparateurs prend de la place. Cette place est prise sur la chaussée mais on va examiner la sécurisation de la bande cyclable au maximum.

- Il faut inverser le sens de circulation de la rue du Taillan.

Louis Gauthé : Le flux de la rue de Rivière se retrouvera dans la rue du Taillan dans ce cas.

- Serait-il possible de prolonger la rue de Rivière pour pouvoir emprunter la rue Camille Godard ?

Patrick Papadato : C'est une proposition qui casse la circulation des cyclistes et le sens unique.

- La rue de Macau est à double sens sur une partie, c'est très dangereux on ne peut pas se croiser.
- Serait-il possible de mettre un passage piéton dans la rue Durieu de Maisonneuve au niveau de la rue Lisleferme ?
- La rue Mandron est encombrée le soir maintenant.

Patrick Papadato : Les problèmes aux croisements existaient déjà même avant l'expérimentation.

- Il faut casser davantage la vitesse avec des ralentisseurs (rue de Rivière, rue Durieu de Maisonneuve).

Louis Gauthé : C'est envisageable mais attention aux nuisances sonores.

- Il faut prendre en compte les nouveaux appartements qui vont voir le jour rue de Rivière/rue Auguste Poirson car il y aura plus de monde à l'avenir donc plus de circulation.
- Faut-il supprimer le stationnement dans la rue de l'Arsenal pour créer des pistes cyclables sécurisées ? En même temps il est de plus en plus difficile de se garer dans cette rue.
- Rue de Macau et rue Auguste Poirson, il est important de favoriser le tourne-à-gauche pour reprendre la rue de Mandron.
- Le parking Beaujon n'est pas sécurisé, les jeunes viennent se mettre à l'abri de la pluie et peuvent rentrer sans problème.
- Pourquoi ne pas faire de la rue de Rivière une rue piétonne ? Si on veut limiter l'accès au centre de Bordeaux, surtout qu'elle est très accidentogène avec tous les croisements.
- Pourquoi ne pas remettre à double sens au niveau carrefour ? Et rouvrir le tronçon Godard/Tivoli ?

Patrick Papadato : L'objectif est d'avoir des continuités cyclables.

- Comment conduire les flux vers la rue David Johnston pour rentrer dans Bordeaux plutôt que par la rue de Rivière ?

Louis Gauthé : L'objectif politique est d'avoir des axes qui permettent de rentrer ou d'aller sur des parkings relais et complexifier au maximum les flux de transit.

- Il faudrait avoir plus de bus et de tramway dans le quartier pour favoriser les déplacements doux.

Patrick Papadato : TBM étudie des pistes d'amélioration pour augmenter la cadence des lignes.

- Qu'en est-il du stationnement ?

Louis Gauthé : Il y a 13 places actuellement, une étude faite avant la pandémie montre l'utilisation de 4,5 places par jour seulement. Donc le projet coupe la poire en deux et prévoit 6 places de stationnement dont 1 PMR.

- Qu'est ce qui se passe en haut de la rue de Tivoli avec des voitures qui arrivent du Bouscat ? Il faut à minima des feux décalés pour que le boulevard absorbe le trafic.
- Il faut remettre les deux voies sur le boulevard au niveau de la rue de Tivoli pour faciliter le tourne-à-gauche.

## **ATELIER VIE DE QUARTIER**

- On constate un apaisement de la circulation, une meilleure qualité de vie par rapport à avant dans la rue de l'Arsenal et aussi dans la rue de Tivoli mais les automobilistes roulent toujours à des vitesses excessives.
- C'est mieux d'avoir un sens unique dans la rue de Tivoli.
- Il aurait fallu d'abord aménager avant de passer à 30.
- Au Grand-Parc, les zones cyclables ne sont pas protégées et il y a des courses poursuites.
- Il y a des problèmes de sécurité depuis la place Marie Brizard, les gens s'élancent. Avant il y avait un feu qui a été supprimé.
- Problèmes de vitesse aussi dans la rue Camille Godard devant le Parc Rivière.
- La rue Durieu de Maisonneuve était une rue apaisée, sans pollution sonore, aujourd'hui elle est dangereuse avec des vitesses excessives notamment entre 7h et 9h le matin.
- Les enfants faisaient du skate-board dans la rue Durieu de Maisonneuve et ne peuvent plus le faire.
- Les voitures qui arrivent de la rue de Rivière prennent la rue Durieu de Maisonneuve à fond car ils sont agacés. Il faut soit les empêcher de venir par la rue de Rivière, soit les laisser passer par la rue de Tivoli.
- Il y a un problème de visibilité à l'angle des rues David Johnston/Durieu de Maisonneuve. La rue Labottière est large, moins habitée, pourquoi ne pas envoyer les flux dans cette rue ?
- Il faut que toutes les rues soient apaisées et ne pas déplacer les problèmes dans d'autres quartiers.
- Il y a des effets de report avec des vitesses excessives dans la rue Catros Gérard, comme dans toutes les petites rues mais elles ne peuvent pas accepter le flux venant des boulevards.

Patrick Papadato : Des comptages sont en cours, les comportements évoluent et il y aura des ajustements à faire pour casser l'effet Waze et la vitesse.

- Attention devant l'école Marie Curie, c'est dangereux, il faudra sécuriser davantage.
- La création d'aménagements cyclables sécurisés c'est bien mais ce n'est pas en site propre, il faut aller plus loin, notamment rue de l'Arsenal. Pourquoi ne pas supprimer des places de stationnement pour sécuriser les déplacements des vélos ?
- Il est important d'avoir des trottoirs et des traversées sécurisées (présence de MAM et crèches familiales).



## **CONCLUSION DE BERNARD BLANC**

Bernard Blanc remercie les habitants pour leurs contributions et indique qu'elles seront étudiées par les services avant d'envisager des ajustements si besoin.

Fin de séance